



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI
23, rue de la Fabrique
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0
Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722
<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 23 novembre 2020, tenue à 18 h 00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :	Monsieur	Michel Côté	Maire
	Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
	Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
	Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
	Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
	Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
	Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-11-216 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 20-10-193**
- 3. ACHAT D'UN MOTEUR POUR SOUFFLEUSE À NEIGE CUMMINS**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2. ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 20-10-193

20-11-217 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution numéro 20-10-193 concernant l'acceptation de la soumission pour l'achat du moteur du souffleur à neige de l'entreprise ADF Diesel St-Stanislas Inc.

Adoptée

3. ACHAT D'UN MOTEUR CUMMINS POUR SOUFFLEUSE À NEIGE

20-11-218 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à la majorité des conseillers d'accepter la soumission # EL20112001 pour l'achat du moteur cummins (# série 60346305) pour la souffleuse à neige de la compagnie Cummins Canada ULC au montant de 26 960.00 \$, taxes et livraison en sus.

Monsieur Réginald Dionne, conseiller, siège no 5 vote contre cette résolution.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

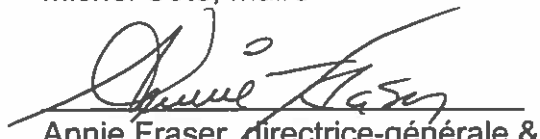
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-11-219 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 18 h 19, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Annie Fraser, directrice-générale &
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire